



## APPEL A PROJETS

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et La Fondation des Etats-Unis d'Amérique pour le Développement en Afrique (USADF) invitent les Coopératives Africaines, les groupements de producteurs et les entreprises à soumettre des demandes de financement pour des subventions et l'assistance technique de solutions innovantes qui vont accroître leurs capacités d'augmenter les chiffres d'affaires, de créer des emplois, d'améliorer les revenus des producteurs et d'assurer une croissance durable axée sur le marché.

Seules seront acceptées les demandes de financement émanant des coopératives agricoles, des groupements de producteurs, des transformateurs agricoles et les entreprises formalisés en Côte d'Ivoire qui travaillent directement dans le/les secteur(s) de l'anacarde, la mangue, le maïs, du cacao, du manioc, du riz, de l'élevage, des produits maraîchers (aubergine, tomate, piment), et l'utilisation des énergies renouvelables dans les équipements agricoles. Les approches innovatives dans le cadre du développement agricole et économique seront un atout. Cela inclut entre autres la digitalisation, les technologies de l'information et les solutions agricoles utilisant les énergies renouvelables.

### **Plafond de financement : 250 000 dollars américains par projet accepté**

- L'organisation doit démontrer que ses membres ont réussi à travailler ensemble de manière satisfaisante pendant au moins deux (2) ans, qu'elle a un minimum de 200 membres actifs ou fournisseurs, et qu'elle a la capacité de gérer de manière efficiente des fonds de subvention.
- Les propriétaires et les gestionnaires doivent s'accorder sur la nature du problème à résoudre et démontrer un engagement bénéfique à leurs communautés.
- L'organisation doit disposer d'une base de gestion opérationnelle et de contrôle de gestion pendant au moins deux (2) ans pour démontrer sa capacité à gérer et faire le rapportage des fonds de reçus.
- L'organisation doit être détenue et gérée par des Africains.
- Le candidat ne doit pas être un employé ni du gouvernement ou d'une entité majoritairement détenue par le gouvernement.

Les demandes de financement retenues doivent en outre démontrer qu'elles :

- Disposent d'une opportunité de marché claire qui permettra d'augmenter le chiffre d'affaires et accroître les revenus.
- Ont un plan clairement défini sur la manière dont elles vont augmenter le chiffre d'affaires et les revenus sur 2 à 4 ans.
- Peuvent apporter une contribution significative à la réalisation du projet en espèces ou en nature.
- Peuvent directement impacter la vie de centaines de personnes et les communautés défavorisées.
- Peuvent identifier des pistes de croissance post financement de l'USADF.
- Une attention spéciale sera accordée aux organisations qui incorporent des stratégies innovantes et qui utilisent des technologies et des approches nouvelles, y compris des ressources financières complémentaires et les technologies de l'information.
- Une attention spéciale sera aussi accordée aux organisations détenues et gérées par les femmes et les demandes de financement faisant la promotion des jeunes.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site [www.usadf.gov/apply/](http://www.usadf.gov/apply/)

**Instructions pour la soumission des demandes de financement :** Votre demande de financement comprenant les états financiers des deux (2) dernières années et une copie du document d'enregistrement/récépissé doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante : [cotedivoire@usadf.gov](mailto:cotedivoire@usadf.gov) **au plus tard le 30 juin 2024**

**NB : Seuls les projets sélectionnés pour la suite de la procédure seront contactés**  
**L'attestation de régularité fiscale sera exigée aux projets retenus**